

Département de la Lozère
Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère
Territoire de **LA CÉVENNE DES HAUTS GARDONS**

Élaboration du
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

plui



5.1a Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Document approuvé le 25/05/2023

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
AC1	Monuments historiques : Mesures de classement et d'inscription et périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'État	Articles 1 ^{er} à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue Article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits	<p>MOISSAC-VF Église Notre-Dame-de-Val-francesque (ancienne) Classement MH par arrêté du 09/12/1929</p>	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère 2 Avenue Georges Clémenceau 48000 MENDE
			<p>MOLEZON Église Notre-Dame (ancienne) Inscription MH par arrêté du 26/03/2012</p>	
			<p>Domaine du Mazel Inscription MH par arrêté du 20/08/2013</p>	
			<p>LE POMPIDOU Église Saint-Flour (ancienne) Classement MH par arrêté du 23/08/1956 et inventaire supplémentaire par arrêté du 13/06/2003</p>	
			<p>ST-MARTIN-DE-LANSUSCLE Établissement gallo-romain avec hypocauste Inscription MH par arrêté du 26/09/1977</p>	

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
AS1	Protection des captages publics	Servitude attachée à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L 1321-2 et R 1321-13 du Code de la Santé Publique	BASSURELS Captage Les Douches ou Salides DUP du 10/12/2012	Agence Régionale de la Santé Occitanie 26-28 rue Henri Bacquerel 34067 MONTPELLIER
			GABRIAC Captage Théron DUP du 12/05/1987 Captage Gabriac DUP du 23/06/1998 Captage Gabriac 1 à 4 DUP du 10/11/2016 Captage Gabriac 5 DUP du 10/11/2016	
			MOISSAC-VF Captage Valat du Perdu DUP du 13/05/1988 Captage Boissonnade DUP du 27/11/2012 Captage Rodet DUP du 27/11/2012	
			MOLEZON Captage Mas Aout DUP du 21/05/2007 Captage Témélac DUP du 21/05/2007 Forage de la Roquette DUP du 21/05/2007 Captage Trabassac DUP du 21/05/2007	

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
AS1 (suite)	Protection des captages publics	Servitude attachée à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L 1321-2 et R 1321-13 du Code de la Santé Publique	LE POMPIDOU	Agence Régionale de la Santé Occitanie 26-28 rue Henri Bacquerel 34067 MONTPELLIER
			Captage Mas Roger DUP du 29/11/2007	
			Captage Tartabissac DUP du 29/11/2007	
			Captage Bacquarresse DUP du 09/11/2017	
			STE-CROIX-VF	
			Captage Galteyres DUP du 24/06/1993	
			Captage Segalières Amont DUP du 10/11/2016	
			Captage Segalières Aval DUP du 10/11/2016	
			Captage Rouveyrette DUP du 10/11/2016	
			ST-ÉTIENNE-VF	
			Captage Meyran DUP du 17/07/1987	
			ST-MARTIN-DE-LANSUSCLE	
Captage Gout DUP du 15/12/2009				
Captage Carniou DUP du 15/12/2009				

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
AS1	Protection des captages privés	Servitude attachée à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L 19 à L 23 et L 1321-1 à L 1321-6 du Code de la Santé Publique	Captage Mas Breton DUP du 15/12/1997	Agence Régionale de la Santé Occitanie 26-28 rue Henri Bacquerel 34067 MONTPELLIER
			Captage Ponteils DUP du 15/12/1997	
			Captage Château Cauvel DUP du 07/09/1992	
			Captage La Courte Avis sanitaire de juillet 1999	
			Captage Pouset DUP du 22/08/2001	
			Captage Masbernat DUP du 01/07/2022	
			Captage Les Vernets DUP du 02/10/2002	
			Captage Cap Cambonnet DUP du 20/05/2003	
			Captage Soleyrol DUP du 06/04/2004	
			Captage La Dezeve DUP du 06/04/2004	
			Captage La Baume DUP du 06/04/2004	
			Captage Malafosse DUP du 06/04/2004	
			Captage Mas Buisson DUP du 06/04/2004	
			Captage Auriol DUP du 06/04/2004	
			Captage Les Fresses DUP du 06/04/2004	
			Captage Les Casals DUP du 18/08/2005	

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
AS1 (suite)	Protection des captages privés	Servitude attachée à la protection des eaux potables instituées en vertu des articles L 19 à L 23 et L 1321-1 à L 1321-6 du Code de la Santé Publique	<p>Captage Piolet DUP du 18/08/2005</p> <p>Captage Mas Gallinou DUP du 25/01/2007</p> <p>Captage Les Sauclières ou Bedillières DUP du 25/01/2007</p> <p>Captage Fregeyre basse DUP du 25/01/2007</p> <p>Captage La Falguière DUP du 08/07/2009</p> <p>Captage Les Passadoires DUP du 17/06/2010</p> <p>Captage Mas Lebou DUP du 25/04/2012</p>	Agence Régionale de la Santé Occitanie 26-28 rue Henri Bacquerel 34067 MONTPELLIER
EL10	Coeur de Parc National	Coeur de Parc national classé par décret en Conseil d'État en application de l'article L 331-2 du Code de l'environnement	<p>BASSURELS, MOLEZON, LE POMPIDOU, SAINTE-CROIX-VF & SAINT-MARTIN-DE-LANSUSCLE</p> <p>Zone cœur du Parc National des Cévennes</p> <p>Décret n°70-777 du 02/09/1970</p>	Parc National des Cévennes Place Foirail des Ayres 48400 FLORAC
PM1	Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles	Article L. 562-1 du code de l'environnement	<p>MOISSAC-VF & SAINTE-CROIX-VF</p> <p>Plan de Prévention des Risques d'inondation des Gardons et du Luech en Lozère</p> <p>Arrêté préfectoral n°2006355008 du 21/12/2006</p> <p>SAINTE-ÉTIENNE-VF</p> <p>Plan de Prévention des Risques d'inondation de Saint-Étienne-VF</p> <p>Arrêté préfectoral n°022202 du 02/12/2002</p>	Direction Départementale des Territoires (DDT) de Lozère (48) 4 avenue de la gare - BP132 48005 MENDE Cedex

Code	Catégorie de servitude	Référence au texte ayant instauré la servitude	Intitulé et date	Service gestionnaire
PT1	Protection Fréquences radioélectriques : Servitude de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Articles L. 57 à 62-1 du code des postes et des communications électroniques	Valleraugue/Mont Aigoual Arrêté du 10/03/1961	Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques 78 avenue du Général de Gaulle 94704 MAISON-ALFORT
PT2	Protection Fréquences radioélectriques : Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Articles L. 54 à L. 56-1 et R. 21 à R. 26-1 du code des postes et des communications électroniques	<p>Valleraugue/Mont Aigoual Arrêté du 24/04/1969</p> <p>Moissac-Vallée-Française/Saint-Roman-de-Tousque - Saumane/Capou et la Carrière Arrêté du 23/02/1979</p> <p>Saumane/Capou et la Carrière - Moissac-Vallée-Française/Saint-Roman-de-Tousque Arrêté du 23/02/1979</p> <p>Moissac-Vallée-Française/Saint-Roman-de-Tousque - Genolhac/Les Bouzèdes Arrêté du 23/02/1979</p> <p>Valleraugue/Mont Aigoual - Balsieges/Signal de Flagit Arrêté du 18/07/1990</p>	Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques 78 avenue du Général de Gaulle 94704 MAISON-ALFORT